**Cours : l’individu et la culture**

**1ere année sciences sociales**

**L’enseignante : Mme GONZAR**

**L’individu, approche sociologique**

**Définition de l’individu :**

Se considérer comme étant un individu n’est pas une réalité qui s’est retrouvée à chaque époque ni dans chaque culture.

* L’idée d’être un individu inclut une vision de l’humain comme étant autonome et indépendant.
* Selon Norbert Elias : l’individu est l’être humain pris isolément.
* Selon Danilo Martuccelli : être un individu, c’est être défini par le double sceau incompressible de la souveraineté sur soi et de la séparation avec les autres.

**Les théories sociologiques et l’individu** :

La sociologie est souvent présentée à travers l'affrontement théorique de deux grands types d'approches rattachées à des « pères fondateurs » de la discipline : le « holisme » issu d'Émile Durkheim et « l'individualisme méthodologique » rattaché à Max Weber .Ces « deux sociologies » se déclinaient généralement en courants (fonctionnalisme, marxisme, structuralisme, interactionnisme...).

Depuis la crise générale du fonctionnalisme, dans les années 1960, et le déclin du marxisme structuraliste, dans les années 1970, de nombreux travaux sociologiques se sont efforcés de conserver le postulat de la détermination (probabiliste) des conduites individuelles par les conditions sociales, tout en prenant en compte les marges de manœuvre des individus et leur capacité, en retour, à influer sur les processus sociaux. Mais le vocabulaire des déterminations sociales a eu tendance, de plus en plus, à être supplanté par celui de la construction sociale.

Parallèlement, les approches « individualistes », anti déterministes, se sont fragmentées en nouveaux courants de sociologies de l'action qui, comme l'analyse stratégique, l'intervention sociologique ou la régulation sociale, tiennent le plus grand compte de la configuration des systèmes dans lesquels les individus agissent. Enfin, les approches «d'abord fortement marquées par les orientations culturalistes de la tradition de Chicago, se sont redéployées autour de la question des identités sociales, de leur mise en œuvre, de leurs conflits et de leurs crises.

**L’approche holiste** est une approche qui considère que ce sont les structures sociales qui influencent et expliquent les comportements individuels. Elle s’oppose à une démarche individualiste qui considère, au contraire, que les phénomènes collectifs sont le résultats d’actions, de croyances ou d’attitudes individuelles2 ». La sociologie durkheimienne relève d’une approche holiste, alors que la sociologie wébérienne relève d’une approche individualiste.

**Quelques concepts clés de la sociologie durkheimienne**

**Fait social** : objets de la sociologie pour Durkheim, les faits sociaux sont définis comme « des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui » (cf annexe 4). Le fait social a trois principales caractéristiques : il est collectif, extérieur à l’individu, et contraignant pour ce dernier. La sociologie a une ambition d’explication des faits sociaux. A ce sujet, Durkheim souligne que « la cause déterminante d'un fait social doit être cherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de la conscience individuelle » (*Règles de la méthode sociologique*, p.67).

**Intégration** : Selon P.Steiner, le processus d’intégration chez Durkheim « concerne la façon dont un groupe social attire à lui l’individu, se l’approprie en quelque sorte ; ce processus passe par des interactions fréquentes entre les membres du groupe, par l’existence de passions uniformes dans le groupe et, enfin, par la poursuite de buts communs3 ». Chez Durkheim, l’intégration s’oppose à l’égoïsme (attention, contrairement au sens courant, l’utilisation de cette expression n’implique pas de jugement de valeur pour le sociologue).

**Régulation** : Selon P.Steiner, le processus de régulation chez Durkheim vise à « réguler, harmoniser les comportements [des] individus. Ce processus de régulation passe par l’existence d’une hiérarchie sociale, de passions socialement adaptées pour chacun, suivant la place occupée dans cette hiérarchie et, enfin, il suppose que cette hiérarchie est considérée comme juste et légitime par les individus faisant partie du groupe4 ». La régulation s’oppose à l’**anomie**, situation dans laquelle la société perd de son autorité morale sur les individus et les objectifs individuels en viennent à diverger par rapport à ceux assignés par la société.

**Solidarité mécanique/solidarité organique** : Dans *De la division du travail social*, E. Durkheim distingue deux types de solidarité sociale, qui correspondent à « deux modèles suivant lesquels s’organisent les relations entre l’individu et la société » : la solidarité mécanique et la solidarité organique.

- La **solidarité mécanique** « correspond à une société où les individus sont semblables en cela qu’ils partagent tous, d’une même manière et suivant une même intensité, les éléments constituant la conscience commune. Cette société ne connaît donc ni la spécialisation des tâches, ni, par conséquent, celle des individus. La solidarité mécanique repose sur la similitude des éléments constitutifs de la société»

- La **solidarité organique** « repose sur la différenciation des tâches et des individus qui les accomplissent ; l’existence de sous-groupes spécialisés à l’intérieur du groupe social donne libre champ à l’individuation, c’est-à-dire à l’existence de l’individu entendu comme source autonome de pensée et d’action. En effet la spécialisation impose aux individus de se particulariser, ce qui veut dire qu’ils ne partagent plus tous les mêmes croyances et que celles-ci ne s’imposent plus à eux avec la même intensité » .

**L’individualisme méthodologique :**

1. La naissance, à la fin du XIXème siècle, de la sociologie comme discipline visant une connaissance scientifique du social, résulte fondamentalement des inquiétudes provoquées par la montée de l’individualisme dans les sociétés occidentales. Sous la poussée conjointe des révolutions démocratique et industrielle, de nouveaux rapports sociaux, économiques et politiques bouleversent progressivement l’ordre social traditionnel. On observe simultanément un affaiblissement de l’emprise de la religion sur les représentations (sécularisation et laïcisation), une baisse de l’influence de la famille sur les destinées (égalisation des chances et idéal méritocratie) et un recul du pouvoir des autorités traditionnelles sur les individus (démocratisation).